

Département du Tarn  
Arrondissement :  
CASTRES  
MAIRIE de VABRE  
Tél : 05 63 74 40 60

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE DE VABRE

Séance du 16 mars 2023

Date de la convocation: 07/03/2023  
*L'an deux mille vingt-trois et le seize mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Françoise PONS, Maire de Vabre.*

Membres en exercice :

14

Présents : 14

Représentés : 0

Votants : 14

**Présents :** Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Michel CALS, Romain DECOURT, Christine GAILLARD, Didier GUY, Laurence JULIEN, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Christophe MUR, Claude SALVETAT, Pierre-Jean SELLES, Aurore VAREILLES, Marie WILTORD RIBOULET

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**Représenté :**

**Secrétaire de séance :** Michel PERALES

**N° DE 2023 021**

**Objet : Mairie de Vabre - affectation du résultat de fonctionnement**

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat de l'exercice 2022	219 746,06 €
Résultat de clôture 2021	364 833,51 €
Résultat de clôture 2022	584 579,57 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat d'exécution 2022	57 944,47 €
Résultat d'exécution 2021	-113 929,97 €
Résultat d'exécution 2022	- 55 985,50 €

Le résultat d'investissement à reporter (compte D001) est de - 55 985,50 €

Restes à réaliser 2022	Dépenses : 311 900,00 €
	Recettes : 198 432,00 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

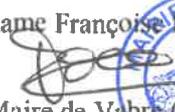
- **Décide** d'affecter le résultat de fonctionnement

- Au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » la somme de 169 453,50 €
- à la ligne 002 « excédent de fonctionnement reporté » la somme de 415 126,07 €

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.



**Madame Françoise Pons**

Madame Françoise PONS  
  
Maire de Vabre (Tarn)  
81

Maire de VABRE